

Une antenne pour sécuriser le massif de Bavella



Cette antenne provisoire sera remplacée dans peu de temps par un relais définitif.

PHOTOS G.B.L.

Hier matin, le préfet de Corse, Pascal Lelarge, accompagné du sous-préfet de Sartène, Arnaud Gillet, ainsi que du peloton de groupement de haute montagne (PGHM) et des élus de l'Alta-Rivera, ont rendez-vous au col de Bavella.

Pour le représentant de l'État

domine et l'intervention des secours. Un relais provisoire, dans l'attente de l'antenne définitive est autonome. « Cette antenne entre dans le cadre du *new-deal* porté par le gouvernement, en concertation avec les opérateurs de téléphonie. Il a donc été jugé indispensable que cette zone soit



Les contrôles ont eu lieu dans les canyons, en présence notamment du préfet de Corse.

en Corse, le but de cette visite était de se rendre compte de la nécessité de la mise en place d'une antenne relais prévue en juillet, située en contrebas des aiguilles.

Réduire le temps d'alerte pour sauver des vies

Elle permettra aux randonneurs et aux secours, sur un site où le relief perturbe les réseaux téléphoniques, de gagner un temps extrêmement précieux entre le moment où l'alerte est

donnée et l'intervention des secours. Un relais provisoire, dans l'attente de l'antenne définitive est autonome. « Cette antenne entre dans le cadre du *new-deal* porté par le gouvernement, en concertation avec les opérateurs de téléphonie. Il a donc été jugé indispensable que cette zone soit

sécurité au niveau téléphonique, le soit désormais. Vu l'importance fréquentation touristique et le relief dangereux qui donne très souvent lieu à des accidents, cette antenne va considérablement réduire le temps d'intervention des secours. Et ce seront aussi des vies qui seront sauvées », explique le préfet de Corse.

Il y a quelques semaines, un accident ayant nécessité 1 h 30 entre l'appel d'urgence et l'intervention. Ce temps a récemment été réduit à quelques minutes dans des circonstances similaires.

Malgré cette nouvelle antenne visant à sécuriser et couvrir une large zone, le PGHM rappelle cependant que compte tenu de la géographie du site et des conditions météorologiques changeantes, les secours, notamment aériens, peuvent mettre beaucoup plus de temps à intervenir dans certains canyons ou autres endroits escarpés.

« L'antenne mise en place est un gain en termes de sécurité pour l'ensemble des usagers et des forces de sécurité et de secours. Mais elle ne doit pas être per-

sublimer les personnes dans leurs pratiques », tient à rappeler Marie Sachot, chef d'escadron et commandante du PGHM.

Contrôles de sécurité dans les canyons

Dans un second temps, préfet, sous-préfet, PGHM, services de la répression des fraudes et élus se sont dirigés dans les canyons afin d'effectuer des contrôles de sécurité. Le monitor ac-

compagn a ouvert le bal afin de s'assurer que sa carte professionnelle était bien à jour. Ensuite, c'est la conformité mais aussi l'état des éléments de secours ayant pour but de donner l'alerte en cas d'accident et servant également à la pratique des premiers soins qui ont été passés au crible. Pour finir, les équipements de sécurité, eux aussi, ont eu droit à leur petite inspection.

« Les contrôles de ce matin, qui vont se poursuivre toute la journée, se sont bien déroulés. Ces inspections effectuées sur les professionnels du canyoning ont

lieu plusieurs fois dans la saison. Nous veillons déjà à ce que l'application préfectorale régissant la pratique du canyoning soit bien respectée. Nous vérifions aussi que les moniteurs aient tous le matériel nécessaire requis pour la sécurité et que l'encadrement des personnes soit fait dans les règles. Nous avons l'habitude de travailler avec ces professionnels tout au long de l'année et cela se passe toujours dans les meilleures conditions », conclut Marie Sachot.

G. BEYSSON-LEANDRI